

Ecole Maternelle Publique

9 rue de la Croix Verte 35 310 CHAVAGNE

Tel : 02 99 64 26 31

Mail : ecole.0351817k@ac-rennes.fr

Procès-verbal :

Conseil d'école du mardi 24 mars 2015

Présents :

Représentant de la Mairie : Monsieur René Bouillon, Adjoint à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse

Représentants des parents d'élèves : Madame Chevignon, Madame Aveline, Madame Hodbert, Madame Renoir, Madame Durand et Monsieur Pont

Enseignantes : Mesdames Carole Joulaud, Valérie Réauté et Céline Glémarec (directrice)

Invitée :

Madame Delphine Lécrivain, directrice du Centre de Loisirs

Excusés :

Monsieur Olivier Bovyn, Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur André Crocq, Maire de Chavagne

Madame Chappé et Madame Kobsch, représentantes des parents d'élèves

1) Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 4 novembre 2014 et désignation des secrétaires de séance

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé.

Madame HODBERT sera secrétaire de séance.

2) Emplois affectés à l'école maternelle :

Plusieurs changements sont intervenus depuis le dernier conseil d'école :

- Remplacement de Hugues Thomas (qui a changé d'affectation) par Solène Huchet. Madame Huchet complète le service de Sandrine Chatel-Richard dans la classe jaune, les lundis et mardis ainsi qu'un mercredi sur deux.

- Remplacement d'Helena Berthelot par Sophie Touchais, sur le poste d'ATSEM dans la classe jaune.

Il s'agit d'un poste à temps partiel : Sophie Touchais est présente tous les matins dans la classe jusqu'à 12h30.

Quelques heures ont été rajoutées pour Sophie Touchais (rangement de la classe, préparation tables...) le matin et le soir.

- Une nouvelle AVS a été affectée à l'école, Madame Camille Rousselle, pour le suivi d'un enfant scolarisé en classe turquoise.

3) Les temps périscolaires :

Présence de Madame Lécivain, responsable du service Enfance

Les représentants des parents précisent que certains parents souhaiteraient être davantage informés sur les activités en ateliers et demandent s'il est possible de mettre en place un affichage hebdomadaire.

Madame Lécivain donne plusieurs éléments sur les temps périscolaires après la classe :

- Concernant le forfait 1h :

* Entre 23 et 25 élèves sont inscrits chaque jour

* Taux d'encadrement : 1 adulte pour 6 enfants

* Les activités proposées sont : jeux, relaxation, motricité

Tous les lundis soirs, présence d'Alexandra PERENNES de la bibliothèque : lecture d'histoires, découverte des livres

Les enfants ne restent pas dans les classes pendant les TAP. Ils utilisent d'autres salles : ils vont à la BCD, dans la salle de motricité et dans la salle atelier.

- Concernant le forfait 2h

* Environ 30 élèves sont inscrits chaque jour

* Taux d'encadrement : 1 adulte pour 9/10 enfants

* Activités : en Grande section, initiation à la philosophie (1 jeudi par mois), activité musique avec un intervenant de la Flume (projet rap, hip-hop) le mardi ; en PS et MS yoga proposé le jeudi (3 fois par mois)

Motricité, pâte à modeler, lecture...

* Il est difficile de procéder à un affichage (ce qui était demandé par les parents d'élèves) car de multiples activités sont proposées aux enfants. C'est l'enfant qui choisit de se diriger vers une activité ou une autre.

4) Budget : bilan de l'année 2014

* Investissement : acquisition de 3 ordinateurs portables, un lecteur CD et un vidéoprojecteur.

* Budget OCCE : Valérie Réauté, qui gère la Coopérative Scolaire, précise que la somme dont l'école dispose est de 4430,72€.

5) Budget pour l'année 2015 : demandes budgétaires et de travaux

L'équipe enseignante et la directrice remercient l'équipe municipale pour les subventions et crédits accordés pour l'année 2015.

- Concernant le fonctionnement, voici nos demandes et ce que l'école a obtenu :

Fonctionnement (subventions et crédits ouverts)		
	Subvention demandée Année 2015	Subvention accordée Année 2015
Petit matériel pédagogique	290€ × 4 = 1160€	280€ × 4 = 1120€
Fournitures scolaires	32€ × 110 = 3520€	30.72€ X 106 = 3379,20€
Projets pédagogiques et sorties	29€ X 110 = 3190€	28€ X 110 = 3080€
Frais de gestion école	200€	190€
TOTAL	8070€	7769,20€

- Concernant les investissements, voici ce qui a été demandé :

- Informatique : installation d'internet dans toutes les classes ainsi que la BCD ; un ordinateur portable ; un écran de projection sur trépied

- Mobilier pour les classes et les salles : une table ronde et 6 chaises pour enfants, un panneau d'affichage blanc pour la salle atelier
 - Matériel de motricité : des petites haies pour l'athlétisme et une structure Actigym avec une Polybase, une rampe, une passerelle, une glissière et des barres parallèles, un podium et un petit pont
- Coût total de 2666,86 €.

- Concernant les travaux, voici ce qui a été demandé :

- Enlèvement du bac à sable et installation de quatre carrés de jardinage à la place
- Enlèvement des râteliers pour ranger les vélos et des barrières de la cour de l'école → cela a déjà été fait
- Affiner le marquage au sol dans la cour de récréation
- Repeindre la classe jaune
- Réparer la porte de la cabane à vélos qui se ferme difficilement en cas de pluie
- Résoudre les problèmes d'humidité au niveau des puits de lumière dans les classes
- Installation d'un système de rangement des tapis dans la salle de motricité → cela a été fait
- Système de chauffage pour les dortoirs
- Remplacer les dalles du plafond près de la classe orange
- Aménagement de la salle de restauration pour les adultes

Nous attendons prochainement une réponse car cela n'est pas encore voté par le Conseil Municipal.

Le vote aura lieu lundi prochain.

6) Actions annuelles en lien avec le projet d'école :

Le projet de l'année s'articule autour des métiers : connaissance des métiers, ouverture sur le monde du travail.

- Visite de la caserne des pompiers de Mordelles pour tous les élèves
- Visite du Salon de Printemps pour les élèves de MS et de GS : vendredi et jeudi. Dans le cadre du salon de printemps, les quatre classes de l'école ont également participé à la réalisation d'œuvres collectives qui sont actuellement exposées dans les commerces de Chavagne ou le seront pour certaines dans l'école.
- Natation : les élèves de GS vont chaque jeudi à la piscine de Chartres-de-Bretagne, à partir du 2 avril et jusqu'à la fin de l'année.
- Tutorat GS/CM2 en informatique : 3 groupes sont encadrés par les CM2. Les GS apprécient beaucoup.
- Carnaval de l'école : pas de carnaval cette année. Cela ne correspondait pas à notre projet cette année.
- Les 1^{er} et 2 juin, journée à la ferme au Moulin du Bois à Chartres de Bretagne.

7) Questions diverses :

- Menus de la cantine et bruit :

* Commission « menus » : la mairie a pris du retard sur la mise en place de la commission. Cela est prévu pour le 3^{ème} trimestre.

* Le volume sonore a été enregistré à 83.6 décibels dans la salle des MS et GS. Les relevés ont été effectués par Madame Renoir le 24/03/2015 à midi.

Dans la petite salle, 76.6 décibels ont été relevés pour les PS. Dans le self des élèves de l'élémentaire, 77.2 décibels ont été enregistrés.

Les représentants des parents d'élèves demandent à Monsieur Bouillon quelles solutions peuvent être envisagées : Est-il envisageable de prévoir 2 services par midi ? Des travaux d'isolation phonique peuvent-ils être prévus ?

Monsieur Bouillon précise que le problème va être étudié et que des solutions vont être recherchées.

* Sieste pour les MS : très peu d'enfants sont concernés. Il faut poursuivre l'échange avec les enseignantes.

* Retards aux horaires d'ouverture :

Il y a parfois des retards de quelques minutes à l'ouverture des portes : cela s'explique par la présence d'enfants dans les couloirs et nous attendons que les élèves aient regagné leur classe avant d'ouvrir, car la sécurité des enfants est la priorité avant tout.

Les parents doivent bien respecter les heures d'ouverture mais aussi de sortie, c'est-à-dire 9h le matin, 12h le midi, 13h30 et 15h45 l'après-midi. Les retards sont nombreux or il n'y a pas de temps prévu le soir (contrairement aux 10 minutes d'accueil le matin). Il est préférable de venir chercher d'abord les élèves de maternelle puis ceux de l'élémentaire dans un deuxième temps.

Prochain conseil d'école : juin 2015

Signature de la directrice :

Céline Glémarec

Signature de la secrétaire de séance :

Céline Hodbert